



# STAR

## CATÉGORIE « JEUNES PRODIGES »

### **FrancoStar est un bon moyen :**

- de promouvoir le professionnalisme des concentrations artistiques et sportives;
- de développer un sentiment d'appartenance à votre école et de favoriser des liens sociaux positifs entre les élèves de différentes classes et de différents niveaux;
- de faire connaître votre école et de montrer votre énergie à la francophonie canadienne;
- de participer à une activité nationale faisant la promotion de la coopération et de la créativité.

### **Critères d'évaluation**

- Cette catégorie est réservée aux élèves des classes francophones et d'immersion de niveau primaire et secondaire.
- Les domaines privilégiés sont les arts (chant, musique, danse, peinture, cirque, théâtre, etc.), les sports et les sciences.
- La qualité du talent, l'originalité de la vidéo et l'usage du français seront les principaux critères pris en considération par le jury.
- Des points seront accordés pour la participation de la classe ou de l'école. Plus les gens se rassemblent et s'impliquent, mieux c'est!
- L'introduction de la vidéo (la présentation du talent) doit être en français et durer de 30 secondes à 1 minute.

## Règlement

- La vidéo proposée doit être de bonne qualité et :
  - ✓ durer de 2 à 5 minutes;
  - ✓ comprendre une introduction en français visant à expliquer le talent et à présenter le groupe participant au concours;
  - ✓ comprendre une démonstration du talent d'au moins 1 minute.
- La langue utilisée doit être le français, autant dans les explications que dans la chanson choisie, s'il y a lieu.
- La vidéo doit être soumise au moyen du formulaire de la page [www.RVF.ca/francostar](http://www.RVF.ca/francostar).
- La date limite de réception des vidéos est le 8 février 2019.

## Sélection des gagnants

1. Toutes les vidéos reçues seront publiées sur la page YouTube des RVF et pourront être visionnées dès leur mise en ligne.
2. Après le 8 février, le jury sélectionnera les 10 meilleures vidéos dans chaque catégorie.
3. Du 1<sup>er</sup> au 31 mars, les vidéos choisies par le jury pourront être visionnées à l'adresse [www.RVF.ca/francostar](http://www.RVF.ca/francostar). Le public devra remplir le formulaire et voter pour sa vidéo favorite. Chaque personne pourra voter une fois par jour par catégorie.
4. La vidéo ayant obtenu le plus de votes remportera le prix Coup de cœur du public. Le jury décernera le prix Coup de cœur du jury.

## Prix à gagner

**Coup de cœur du public** : Une bourse de 2 500 \$ sera remise à la classe ou à l'école gagnante.

**Coup de cœur du jury** : Une bourse de 2 500 \$ sera remise à l'école gagnante.

**Public** : Votez pour vos vidéos préférées et courez vous-même la chance de gagner un voyage dans la francophonie canadienne! Voir les détails sur le [www.RVF.ca/francostar](http://www.RVF.ca/francostar).